



## **Syndicat National FORCE OUVRIERE Des Personnels de Préfecture**

### **DECLARATION au Comité Technique Central des Préfectures jeudi 30 janvier 2014**

En ce début d'année, l'emballlement de la machine à restructurer du ministère de l'Intérieur est passé à la vitesse supérieure. Lors de cette réunion, vous allez nous présenter la mise en œuvre des SGAMI, structure zonale qui deviendra à plus ou moins long terme, l'outil de dépeçage des préfectures et sous-préfectures.

Les dernières déclarations du Président de la République confortent nos positions. La réforme territoriale se traduisant par le redécoupage des régions (15.....), la création des métropoles sont des éléments qui impacteront les missions, les services et malheureusement nos collègues.

En effet, la création des plates formes régionales ne sont qu'une étape dans un processus de bien plus grande ampleur au détriment du service public de proximité. Cette notion de proximité qui est chère à notre organisation syndicale, est apparemment partagée par le ministre si l'on en croit les termes de son allocution aux préfets le 23 janvier 2014.

Cette situation ne fait que développer ce climat anxiogène dans lequel nous travaillons.

A ce climat s'ajoute une régression sociale qui n'a que trop duré, gel du point d'indice, baisse des taux de promotion, recrutement sans concours des adjoints administratifs de 2ème classe, accentuation des emplois précaires, baisse drastique des effectifs...

Le signe actuellement donné par le ministère par l'embauche massive de contractuels démontre à la fois une approche gestionnaire court termiste du ministère mais constitue aussi la preuve de l'incapacité des préfectures à remplir leurs missions. Cette main-d'œuvre précaire constitue-t-elle désormais pour vous la mise en soins palliatifs des préfectures avant leur complète disparition ?

C'est pourquoi pour FO, la reconnaissance par le ministre de la situation très critique des effectifs dans les services, ne suffit pas. Il doit maintenant tout mettre en œuvre pour :

- mettre en place une politique de recrutement de personnels titulaires afin de doter les services de réels moyens humains qui permettent d'assumer pleinement nos missions.
- instaurer un régime indemnitaire à la hauteur de l'investissement de nos collègues
- programmer une politique volontariste de formation
- assurer un véritable soutien social pour les agents en souffrance qui sont malheureusement de plus en plus nombreux.

Nous rappelons qu'au sein de notre ministère, il n'y a pas que des personnels actifs en souffrance.

Quand les préfets vont-ils enfin faire remonter l'exaspération -pour ne pas dire plus- des agents de préfectures et sous-préfectures...